

Simplifier la collecte



Le tri sélectif, qui contribue à la protection de l'environnement, deviendra un geste encore plus simple à partir du 1^{er} février.

Tout est parti d'une étude menée pendant huit mois à Créteil, Limeil-Brévannes et Alfortville. La communauté d'agglomération Plaine Centrale, les trois municipalités, Eco-Emballages (l'organisme qui finance la collecte sélective) et les différents prestataires (Sita et Temaco) ont passé les trois communes au peigne fin pour suivre la collecte et analyser les flux des déchets triés. Coût de l'opération : 100 000 € financés par Eco-Emballages. A Créteil, il en est ressorti que le service de ramassage est sous-utilisé. D'où la décision d'adapter ce service aux besoins, sachant qu'ils sont différents en habitat collectif et en zone pavillonnaire. "Il faut d'abord savoir que la fréquence des collectes à Créteil est supérieure à celle de nombreuses villes en région parisienne, explique Stève Clavier, le responsable du service Gestion des déchets urbains à la communauté d'agglomération. De plus, nous avons constaté que les habitants avaient beaucoup

de bacs de couleurs différentes : 4 bacs pour les immeubles, 2 bacs pour les pavillons plus deux caissettes. Et, la plupart du temps, on retrouve les journaux mélangés aux emballages. Donc, dès février 2006, nous allons simplifier les choses. Cela permettra aussi de mieux maîtriser les coûts."

Moins de bacs, moins de tri à faire

C'est surtout en zone pavillonnaire que les habitudes vont devoir changer. Les caissettes bleues destinées aux journaux, magazines et autres prospectus seront supprimées. Les bacs jaunes pourront recevoir les journaux-magazines en plus des emballages (plastiques, carton, acier, briques alimentaires...) En effet, les progrès techniques réalisés dans les centres de tri permettent de mélanger le papier aux emballages traditionnels. Les cais-



settes vertes, réservées au verre, seront remplacées par des bacs plus grands. Vous pourrez conserver les anciennes caissettes pour votre usage personnel. Pas de changement pour le bac grenat (ordures ménagères). En habitat collectif, une seule modification : il y aura, là aussi, trois bacs au lieu de quatre, puisque les journaux et emballages se retrouveront dans le même, le jaune.

L'autre nouveauté, et cela pour tout le monde, ce sera la diminution des fréquences de collecte à partir du 1^{er} février. En pavillonnaire, Créteil s'alignera sur les autres villes de la communauté d'agglomération : deux fois par semaine pour les ordures ménagères, une fois pour les emballages et journaux, et une fois tous les 15 jours pour le verre. En collectif, le ramassage se fera toujours trois fois par semaine pour les ordures ménagères,

mais deux fois pour les emballages et journaux, et une fois tous les 15 jours pour le verre. "La fréquence semble beaucoup diminuer, mais elle sera mieux adaptée, précise Stève Clavier. Surtout pour le verre qui est de moins en moins utilisé. Certaines communes ne collectent le verre qu'en apport volontaire à des bornes."

Mise en service le 1^{er} février

Les zones pavillonnaires bénéficieront toujours d'une collecte hebdomadaire des déchets végétaux, mais elle se fera exclusivement de mars à novembre. Lors de l'interruption hivernale, il faudra aller en déchetterie. C'est également là que vous devrez vous rendre pour jeter les déchets "toxiques" (batteries, huiles de moteur, colles, peintures, solvants, acides...). Le service "Kangourou" sera, en effet, supprimé, faute de succès. Enfin pour les encombrants,

rien ne change ; ils resteront collectés une fois par mois. "Pour les Cristoliens, ces modifications seront synonymes de simplifications, souligne Stève Clavier. Bien sûr, nous savons que changer les habitudes nécessite une bonne information. C'est pourquoi, les habitants des secteurs pavillonnaires recevront un courrier à partir de la mi-décembre. Il leur expliquera les principaux changements et les préviendra de l'intervention téléphonique, au début de l'année, du prestataire Temaco. Ce coup de fil servira à fixer une date de livraison du nouveau bac vert. Le procédé sera évidemment différent pour l'habitat collectif, car ce sont les gardiens qui seront essentiellement concernés par ces nouveautés.

Des réunions sont prévues en décembre avec les bailleurs et les gardiens d'immeubles."

Dans le prochain numéro de *Vivre Ensemble*, le nouveau Guide du tri sera joint au magazine. Et en janvier toujours, tous les Cristoliens recevront un calendrier des jours de collecte. Bref, tout est fait pour que cette réorganisation se fasse en douceur !



Tous renseignements au 0800 138 391 (numéro vert)